

## Il note les aménagements pour handicapés

Mairie, hôpital, commissariat : la ville de Compiègne a été passée au crible pour ses aménagements destinés aux handicapés. Le verdict est plutôt positif.

### COMPIÈGNE

**« J**e suis un peu comme un critique du guide Michelin. » Pourtant, Jean-Michel Royere, de l'association Mobilité réduite, ne fait pas la tournée des bonnes tables. S'il est à Compiègne incognito, c'est pour tester l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées. « Je ne préviens jamais de ma venue pour ne pas être influencé. » Rien de lui échappe. Armé de sa canne, où sont inscrits des repères pour les mesures, il évalue, teste, examine. Jean-Michel Royere a listé une dizaine de lieux publics à noter. Ajoutez à ces résultats l'examen de la voirie ainsi que des places de stationnement et vous obtenez la moyenne de Compiègne qui sera connue fin septembre.

**Alors là, c'est galère. Je ne vais même pas pouvoir monter jusqu'en haut.**

JEAN-MICHEL ROYERE

Voies d'accès, circulation, ascenseur, accueil, toilettes... Chaque élément est évalué de zéro à deux selon des critères bien précis. « Un comptoir doit mesurer entre 80 cm et 110 cm de haut », explique-t-il. A la gare, il sort sa canne pour prendre la mesure. « Là, ça va. Je mets deux. Par contre, il n'y a pas de toilettes aux normes et pas d'ascenseur pour accéder aux quais. » La sanction tombe : double zéro.

Direction Pôle emploi. « Les places handicapés ne sont pas très belles. » Comprenez pas assez larges. Autre point faible : le cheminement qui relie le parking au centre est « impraticable ». Pour y accéder, il faut monter sur un trottoir de 10 cm. Impossible en fauteuil. Les locaux donnent en revanche pleine satisfaction à Jean-Michel. « C'est parfait, à part le portemanteau manquant dans les toilettes, tout est aux normes. » Et à l'hôpital, c'est encore mieux. « Tout est très bien indiqué par



**COMPIÈGNE, LA SEMAINE DERNIÈRE.** Jean-Michel Royere devrait donner une bonne note à la ville pour l'accessibilité aux handicapés. L'hôpital (ci-dessus), avec ses indications claires et ses aménagements, l'a particulièrement impressionné. (D.R./PT)

des panneaux « accès des personnes à mobilité réduite ». La porte s'ouvre automatiquement, c'est parfait. Un ascenseur, très bien. Le comptoir de l'accueil est bas... » Le centre hospitalier de Compiègne bénéficie donc de la note maximale.

Ce n'est pas le cas de la bibliothèque Jacques-Mourichon. « Pas aux normes. » Tout comme l'hôtel de police, équipé d'un imposant escalier sans rampe ni ascenseur. « Alors là, c'est galère. Je ne vais même pas pouvoir monter jusqu'en haut. C'est terminé, je mets une mauvaise note. » Un petit détour par les finances publiques, où un détail l'amuse beaucoup : la place réservée aux handicapés est toute gondolée par les racines d'un arbre. Il est impossible d'y rouler. Au tribunal, il ressort très satisfait. Tout comme de la sous-préfecture et de la mairie. Constat général, la cité impériale est bien équipée en

places pour handicapés, mais Compiègne à un gros défaut : ses pavés. « Sans les dénaturer, il faudrait combler les sillons avec un joint », diagnostique-t-il. Cela n'empêchera pas la ville de « s'en sortir avec une bonne note ». Visitée peu avant, Creil bénéficiera d'une tout autre appréciation (lire ci-dessous) : « Pas terrible. »

L'année prochaine, ce sera au tour de Beauvais, Méru et Chantilly de passer le test dans l'Oise.

PATRICK THEVENIAUD

■ Les notes de Compiègne et de Creil seront consultables sur le site [www.accessiblepourmoi.com](http://www.accessiblepourmoi.com), à partir de fin septembre.

Renseignements au 09.50.10.95.33.

## « Il reste beaucoup à faire à Creil »

**JEAN-MICHEL ROYERE** ● de l'association Mobilité réduite

**A**vant Compiègne, Jean-Michel Royere a fait passer son test à la ville de Creil. Et s'il souligne les points forts de la ville — la mairie, la poste principale et la CPAM « où tout est OK » —, il relève de nombreux points faibles. Le cheminement vers la sous-préfecture est « difficile et mal fléché », même problème à Pôle emploi, à l'hôtel de police et aux finances publiques. Les places de stationnement manquent à la CAF, comme dans une bonne partie de la ville. Enfin, côté voirie « c'est très moyen ». Jean-Michel Royere donne son verdict : « Ville qui a encore beaucoup à faire pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. »